

## NOS HONORAIRES

### Honoraires de Transaction à la charge de l'acquéreur

10 à 8 %	0 à 150 000 €uros
9 à 6%	150 001 à 350 000 €uros
6 à 5 %	350 001 à 550 000 €uros
5 à 3 %	> 550 001 €uros

### Honoraires de location d'appartements

#### A la charge du propriétaire :

\* 1 mois de loyer charges comprises comprenant les frais d'entremise et de négociation, les frais de visite et de constitution et rédaction du bail (12€ TTC/m<sup>2</sup>), l'état des lieux (3€ TTC/m<sup>2</sup>)

#### A la charge du locataire:

\* Les frais de visite, constitution et rédaction du bail (12€ TTC/m<sup>2</sup>), les frais d'état des lieux (3€ TTC/m<sup>2</sup>)